

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01147 Numéro SIREN : 792 260 689 Nom ou dénomination : A VUE D'OEIL
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2020 sous le numéro de dépôt 10876

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/10876

Déposant :

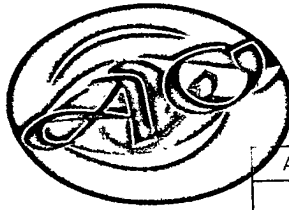
Nom/dénomination : A VUE D'OEIL

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 792 260 689

N° gestion : 2013 B 01147





CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Stéphane

Approuvé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : 11 SEP. 2020
Numéro : 10876

A Vue d'Oeil

Société à responsabilité limitée au capital de 11.140 €
235/237 Avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 792 260 689

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 20 septembre,

Les associés de la société A Vue d'Oeil, Société à responsabilité limitée au capital de 11.140 euros divisés en 1.114 parts sociales de 10 € chacune, dont le siège social est à SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91700), 235 avenue Gabriel Péri, se sont réunis audit siège sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane PEUVRIER, associé co-gérant de la Société à responsabilité limitée A Vue d'œil,

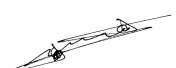
Sont présents :

- Monsieur Stéphane PEUVRIER, propriétaire de 624 parts sociales, numérotées de 1 à 510 et de 1.001 à 1.114 ;
- Monsieur Marc LEKAWSKI, propriétaire de 245 parts sociales, numérotées de 511 à 755 ;
- Madame Catherine LEKAWSKI, propriétaire de 245 parts sociales, numérotées de 756 à 1000 ;

Soit au total 3 associés présents, totalisant **1.114 parts sociales.**

Page 1 sur 3

SP ML U



Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la feuille de présence ;
- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance,
 - approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et quitus de la gérance
 - affectation des résultats,
- Puis, il donne lecture des rapports ci-dessus mentionnés et il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice de 27.624,46 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

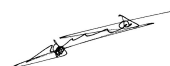
En conséquence, l'assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 30 septembre 2018 à la réserve ordinaire dite « autres réserves » à concurrence de 27.624,46 euros.

SP ML Cu



Total égal au bénéfice de l'exercice : 27.624,46 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée constate qu'il n'a pas été distribués de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

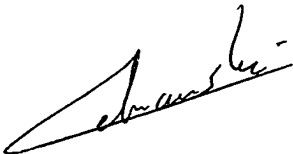
L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de la présente pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés



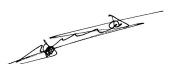
Catherine LEKAWSKI



Stéphane PEUVRIER



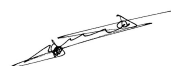
Marc LEKAWSKI



LIASSE FISCALE

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

S. F. Lemaire



Désignation de l'entreprise SARL A VUE D'OEIL				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 235 avenue Gabriel Péri				91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS		
Numéro SIRET* 7 9 2 2 6 0 6 8 9 0 0 0 1 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 30/09/2018		
ACTIF				Brut 1		
				Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	500	030	51
	Immobilisations financières* (1)		040	489 017	042	489 017
	Total I (5)		044	489 517	048	51
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	39 660	070	39 660
		Autres* (3)	072	36 700	074	36 700
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	131	086	131
		Charges constatées d'avance*	092	490	094	490
		Total II	096	76 980	098	76 980
		Total général (I + II)	110	566 497	112	51
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	11 140		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	1 000		
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132	111 456		
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	27 624		
	Provisions réglementées		140	14 830		
	Total I	142	166 051			
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	87 035		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	37 565		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 246 090)		172	275 795		
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III	176	400 395			
	Total général (I + II + III)	180	566 446			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	32 331
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A VUE D'OEIL

Néant ☐ *Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
30/09/2018

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue {	biens		215		214			
		services *		217		218	219 000		
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
		Production immobilisée*						224	
		Subventions d'exploitation reçues						226	
		Autres produits						230	11 921
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	230 921	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stock (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	24 466	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 568)						244	2 484	
	Rémunérations du personnel*						250	100 684	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	63 485	
	Dotations aux amortissements*						254	51	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	6				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	191 171	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	39 750	
Produits financiers (III)		280	100	Charges financières (V)		294	4 410		
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	2 940		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	4 875	
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	27 624	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	27 624	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	4 875	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344	350	
		Créance due au report en arrière du déficit						346	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)						655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 352 32 499 354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1 370 32 499 372		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A VUE D'OEIL		Néant ☐ *					
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406				
	Autres	410	412	414	416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426				
	Constructions	430	432	434	436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446				
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456				
	Matériel de transport	460	462	464	466				
	Autres immobilisations corporelles	470	472	500	476	500			
Immobilisations financières		480	489 017	482	484	486	489 017		
TOTAL		490	489 017	492	500	494	489 517		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516				
	Constructions	520	522	524	526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546				
	Matériel de transport	550	552	554	556				
	Autres immobilisations corporelles	560	562	51	564	566	51		
TOTAL		570	572	51	574	576	51		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).						591			
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

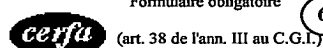
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>SARL A VUE D'OEIL</u>										Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																						
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice												
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	11 950	602	2 880	604		606	14 830													
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607														
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616														
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626												
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636														
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646														
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656														
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666														
TOTAL				680	11 950	682	2 880	684		686	14 830											
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
		Dotations		Reprises																		
Immob. incorporelles	700	2 880	705																			
Terrains	710		715																			
Constructions	720		725																			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735																			
Inst. générales agencements amén. div.	740		745																			
Matériel de transport	750		755																			
Autres immobilisations corporelles	760		765																			
TOTAL		770	2 880	775																		
										Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD												780
II DÉFICITS REPORTABLES										III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982					Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995									
Déficits imputés				983					Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996									
Déficits reportables				984					IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA													
Déficits de l'exercice				860					Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129									
Total des déficits restant à reporter				870					V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L.3113-1 et L.3211-1 du Code des Transports)				800									
VI DIVERS																						
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381												
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380	63 485											
N° du centre de gestion agréé										388												
Montant de la TVA collectée										374	45 480											
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	860											
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399												
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398												
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397												

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SARL A VUE D'OEIL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2017		et clos le : 30/09/2018	
Durée en nombre de mois		12	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	219 000	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	219 000	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	219 000	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	219 000	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case 117. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD)			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	219 000	Effectifs au sens de la CVAE *
Période de référence	024	0 1 / 1 0 / 2 0 1 7	160 3 0 / 0 9 / 2 0 1 8
Date de cessation	186		
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

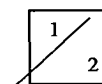




(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300918

N° SIRET

7 9 2 2 6 0 6 8 9 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A VUE D'OEIL

ADRESSE (voie)

235 avenue Gabriel Péri

CODE POSTAL

91700

VILLE

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1114

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique LEKAWSKI Prénom(s) Catherine
 Nom marital % de détention 24.5000 Nb de parts ou actions 245.00
 Naissance : Date 14/10/1969 N° Département 92 Commune FONTENAY-AUX-ROSES Pays France
 Adresse : N° 4 Voie Allée des Eaux Vives
 Code Postal 91540 Commune MENNECY Pays France

Titre (2) M Nom patronymique LEKAWSKI Prénom(s) MARC
 Nom marital % de détention 24.5000 Nb de parts ou actions 245.00
 Naissance : Date 28/12/1969 N° Département 75 Commune PARIS Pays France
 Adresse : N° 4 Voie ALLEE DES EAUX VIVES
 Code Postal 91540 Commune MENNECY Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT





COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300918

N° SIRET

79226068900015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A VUE D'OEIL

ADRESSE (voie)

235 avenue Gabriel Péri

CODE POSTAL

91700

VILLE

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1114

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique PEUVRIER Prénom(s) STEPHANE
 Nom marital % de détention 51.0000 Nb de parts ou actions 624.00
 Naissance : Date 07/07/1982 N° Département 91 Commune PALAISEAU Pays France
 Adresse : N° 7 Voie Allée des Roses
 Code Postal 91620 Commune NOZAY Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT





Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300918

N° SIRET : 79226068900015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A VUE D'OEIL

ADRESSE (voie) 235 avenue Gabriel Péri

CODE POSTAL 91700

VILLE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe SA (2018) ISACOMPTA



Désignation de l'entreprise SARL A VUE D'OEIL
Numéro de siret 79226068900015

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
EVI SASU ELDIN 8189139 0771626 EVI SASU ELDIN don	60	
Amortissements Pour le compte 26110000	2 880	
Total	2 940	



Désignation de l'entreprise SARL A VUE D'OEIL
Numéro de siret 79226068900015

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Désignations	Montant
FAE COVO FAE COVO	18 000
Total des produits à recevoir	18 000

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt LCL 13916897 365 312€ -	18
Facture à recevoir FNP ACTION EXPERTISE BILAN	1 200
FNP TVS FNP TVS	1 904
CAP COT TNS C. LEKAWSKI CAP COT TNS C. LEKAWSKI	2 396
CAP COT TNS M. LEKAWSKI CAP COT TNS M. LEKAWSKI	2 868
CAP COT TNS S.PEUVRIER CAP COT TNS S.PEUVRIER	8 477
Charges à payer Etat Charges à payer Etat	1 407
Intérêts courus à payer INT BANC 3EME TRIMESTRE 2018	87
Total des charges à payer	18 358



Désignation de l'entreprise SARL A VUE D'OEIL
Numéro de siret 79226068900015

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA COT TNS S.PEUVRIER CCA COT TNS PEUV			329		
CCA COT TNS M. LEKAWSKI CCA COT TNS M. L			143		
CCA COT TNS C. LEKAWSKI CCA COT TNS C. LE			18		
Total des charges constatées d'avance			490		

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



Désignation de l'entreprise SARL A VUE D'OEIL
Numéro de siret 79226068900015

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

